

Budget 2019 du Cameroun: Comment expliquer l'augmentation?

De l'avis des experts, les différentes crises qui secouent le Cameroun seraient l'une des raisons fondamentales.

Le président de la république a pris le 29 Mai 2019, une ordonnance modifiant et complétant certaines dispositions de la loi de finances 2019. À la lecture du texte présidentiel, on observe une hausse du budget de 361,5 milliards de FCFA, passant ainsi de 4850,5 milliards à 5212 milliards de FCFA. Pour Cyril Edou Alo'o, Directeur Général du budget au ministère des Finances, cette augmentation a une justification économique. « La résilience de notre économie nous a permis de constater qu'en fin d'année 2018, nous avons enregistré des recouvrements des recettes beaucoup plus importants que ce nous avions projeté au moment d'élaborer le projet de loi pour l'exercice 2019 », déclare-t-il. Pour lui, c'est une performance réalisée grâce au travail des administrations d'assiette à travers les réformes et les campagnes de recouvrement.

Toutefois, étant donné que les projections de croissance n'ont pas été revues à la hausse, le budget 2019 révisé devrait entraîner une légère hausse de la pression fiscale. Aux dires des experts, la pression fiscale au Cameroun est nécessaire, dans la mesure où ce sont les mêmes qui paient. « C'est l'administration fiscale qui doit déterminer qui va en faire les frais. La pression fiscale dont il est question ici est l'augmentation de l'assiette fiscale. Il y a beaucoup de contribuables qui ne paient pas du fait de la mauvaise performance de l'administration fiscale, son incapacité à faire payer tous les contribuables », explique un expert en économie. Selon le Fonds monétaire

international (FMI), cet ajustement budgétaire vise « à tenir compte de la hausse des recettes attendues » et « à incorporer pleinement les besoins de dépenses liées aux prochaines élections et aux subventions aux carburants, tout en maintenant le déficit global à 2 % du PIB ». « Le budget révisé prévoit aussi l'accélération de la mise en œuvre des projets d'investissement financés sur ressources extérieures qui sont en cours sur la base d'un plan de décaissement », indique le FMI dans le communiqué qui sanctionne, début mai, la 4e revue du programme triennal que le Cameroun a conclu avec l'institution de Bretton Woods en juin 2017.

Source: Journal Emergence, édition du 4 juin 2019